



**Contrat :** MULTIRISQUE ASSOCIATIONS  
**Numéro :** 154197134 L - MCE - 001

ESPOIR ET AMANA  
13 PLACE DE LA FORET NOIRE  
54500 VANDOEUVRE LES NANCY

**ATTESTATION D'ASSURANCE  
MULTIRISQUE ASSOCIATIONS**

**Attestation valable pour la période du 18/03/2026 au 31/12/2026**

MAAF ASSURANCES S.A. atteste que ESPOIR ET AMANA est assuré(e) aux termes du contrat référencé ci-dessus pour l'activité suivante :

- METIERS DES LOISIRS ET DE LA VIE SOCIALE
- ASSOCIATION SOCIALE SANS HEBERGEMENT

Ce contrat garantit, dans la mesure des plafonds ci-après indiqués, les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile que l'assuré(e) peut encourir en raison des dommages corporels, matériels ou immatériels consécutifs causés aux tiers.

<b>ÉVÈNEMENTS GARANTIS</b>	<b>MONTANT MAXIMUM DES GARANTIES PAR SINISTRE sauf exception</b>
<b>RESPONSABILITÉ CIVILE GÉNÉRALE</b>	
Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels consécutifs)	8 000 000 €
DONT :	
- Dommages corporels	8 000 000 €
EXCEPTION :	
- Intoxication alimentaire	2 500 000 € limité à 2 500 000 € par année d'assurance
- Dommages matériels et immatériels consécutifs y compris lors de foires, salons, marchés, expositions... en raison d'occupation de locaux à titre précaire	2 500 000 € dont 300 000 € pour les dommages immatériels consécutifs
EXCEPTIONS :	
- Dommages aux biens confiés occasionnellement	10 000 €
- Dommages aux bâtiments occupés occasionnellement :	
- en cas d'incendie, explosions, dégâts des eaux	1 000 000 €
- autres détériorations accidentelles	5 000 €
- Vol par les préposés	20 000 €
Atteinte accidentelle à l'environnement : Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels consécutifs)	200 000 € limité à 400 000 € par année d'assurance

La présente attestation vaut présomption simple d'assurance pour les seules périodes indiquées et ne peut engager MAAF ASSURANCES S.A. en dehors des limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère et dont l'assuré(e) a pris connaissance. Elle est valable sous réserve de toute modification, suspension, annulation ou fin d'effet du contrat qui interviendrait postérieurement à sa date d'établissement.

Fait le 2 mars 2026  
Pour MAAF Assurances SA



Antoine Ermeneux  
Directeur général

**MAAF Assurances SA**

Société anonyme au capital de 160 000 000 euros entièrement versé  
Entreprise régie par le code des assurances - RCS Niort 542 073 580 - code APE 6512 Z  
N° TVA intracommunautaire : FR 38 542 073 580  
Siège social : Chaban - 79180 CHAURAY - Adresse : Chauray - 79036 NIORT Cedex 9 - maaf.fr